



Union des Syndicats SUD du Groupe Safran

144 boulevard de la Villette, 75019 Paris

<http://www.sud-safran.com> - contact@sud-safran.com

Union
syndicale
Solidaires

Mardi 29 janvier 2013

NAO (Négociation annuelle obligatoire)/ Statuts HERAKLES

Pour qu'il n'y ait aucun malentendu !!!

NAO Politique salariale 2013

Le 17 janvier 2013, la Direction Générale Safran a convoqué les organisations syndicales représentatives au niveau Groupe (FO, CGT, CFDT, CGC) pour une réunion de cadrage de la NAO 2013.

La méthode de négociation et de communication est classique. La direction d'HERAKLES part de propositions basses par rapport au cadrage Groupe, petit à petit, elle fait semblant de lâcher sur certains points et met en avant quelques mesures jusqu'à atteindre le plafond de cadrage.

Ainsi, la Direction Herakles (mais c'est vrai partout) affichera qu'elle a su être à l'écoute des revendications, que les négociations ont été fructueuses ou du moins ont fait avancer les choses . . . Et si un accord n'est pas conclu, la consigne Groupe est de faire -0,5% sur les dernières propositions.

Nous savons bien que personne n'est dupe et pourtant la mise en scène continue.

« Propositions » direction HERAKLES:

| <u>Salariés Ex-SPS</u> | <u>Salariés Ex-SME</u> |
|---|---|
| Collaborateurs : AG : 1,20% au 1 ^{er} Mars AI : 1,25% au 1 ^{er} Avril AI spécifique : 0,10% au 1 ^{er} Avril Ancienneté : 0,1% | Collaborateurs : AG : 1,20% au 1 ^{er} Mars AI : 1,25% au 1 ^{er} Avril AI spécifique : 0,10% au 1 ^{er} Avril Ancienneté : 0,1% |
| Cadres : AI : 2,55% au 1 ^{er} Avril AI spécifique : 0,10% au 1 ^{er} Juin | Cadres : AG : 1,20% au 1 ^{er} Mars AI : 1,35% au 1 ^{er} Avril AI spécifique : 0,10% au 1 ^{er} Avril |
| Les primes de travail et de nuisances seront revalorisées de 1,20%. | |

Revendications SUD :

SUD ne fait aucune confusion entre la négociation des statuts et celle de la politique salariale.

Et justement, parce que nous ne voulons pas créer la moindre ambiguïté, **SUD demande de connaître les grilles de salaires Herakles avant de négocier la politique salariale 2013.**

La direction doit garantir que les augmentations de salaire obtenues en 2013 (ainsi que les décollements) ne seront pas absorbées dès le mois de juillet par les nouvelles grilles de salaires Herakles.

La revendication principale de SUD est une augmentation générale uniforme de 100 €.

Nous détaillerons dans un prochain tract l'ensemble de nos revendications.

Statuts HERAKLES

La direction a engagé une négociation à hauts risques pour les salariés actuels et futurs d'Herakles.

A l'exception de l'accord AATA, les premiers constats tendent à prouver que la direction **Herakles n'envisage pas de prendre le meilleur des anciens accords de ex-SME et ex-SPS.**

Pourtant elle exhorte ses salariés à mettre en œuvre les meilleures pratiques issues de ex-SME et ex-SPS en matières techniques, économiques, stratégiques, etc, afin qu'Herakles conforte sa position comme étant l'un des leaders incontesté de la propulsion solide.

Le 23 janvier, SUD a appelé à un débrayage pour obtenir des garanties sur la NAO 2013 afin que les augmentations de salaires de 2013 ne soient pas utilisées par la Direction Herakles pour réduire l'enveloppe budgétaire de convergence des classifications et rémunérations.

Ce 23 janvier, SUD a redemandé des garanties et la remise du projet de la direction Herakles sur les classifications et rémunérations.

La direction a refusé et maintenu le report du sujet au 1^{er} février. Lors d'une suspension de séance, SUD a expliqué de nouveau son point de vue aux autres organisations syndicales.

Le soir du débrayage, la direction a renvoyé aux organisations syndicales les documents déjà fournis lors des ateliers de comparaison.

Pour SUD il faut que les choses soient très claires par respect envers les salariés.

Il est maintenant primordial que M. Boulan remette son projet sur les classifications et rémunérations Herakles. Comme il le dit, jouons cartes sur table. Tous les salariés d'Herakles doivent savoir qu'elles sont les intentions de la Direction. Le sujet des classifications et rémunérations est un sujet complexe . . .

Mais tous les salariés savent lire un tableau donnant le projet d'équivalences de classifications et rémunérations entre les versions ex-SME, ex-SPS et HERAKLES !

SUD ira à la prochaine réunion de négociation des statuts Herakles du 1^{er} février.

SUD demandera de nouveau la fourniture du projet de la direction sur les classifications et rémunérations Herakles base 35 heures.

Ce sera un préalable incontournable.

SUD n'attendra pas qu'il soit trop tard, prend et prendra ses responsabilités.

Le 23 janvier, la direction a pu constater la mobilisation de nombreux salariés HERAKLES ! Leurs préoccupations sont légitimes et il appartiendra à la direction d'y répondre.

De nombreux salariés du Haillan et de Saint Médard ont pu échanger sur leurs inquiétudes. Tous ont exprimés leur volonté de bâtir un statut social tirant les acquis sociaux vers le haut et SUD partage ce point de vue.

Après cette réunion du 1^{er} février SUD appellera les salariés à des rassemblements pour rendre compte et faire le point sur l'état des négociations.

| | | |
|--|---|---|
| Sud Safran / Saint Médard 05 57 20 79 00 sud.snpe@snpe-syndicat.fr | Sud Safran / Le Bouchet CRB 01 64 99 10 01 sud.sme.crb@numericable.fr | Sud Safran / Le Haillan 05 57 20 86 14 syndicat@sudmetaux33.com |
|--|---|---|